

Compte rendu de la réunion du Comité de Village de Taussat les Bains du 03 février 2023, salle de quartier de Taussat

La séance est ouverte à 18h00.

Présents : M. Lacombe, M. Ballongue, Mme Defourne, M. Fraïche, M. Geoffroy, Mme Georgelin, M. Mercadier, M. Redon, M. Riquier

Excusés : M. Aurientis, Mme Bavoizat, Mme Garaud, Mme Huneau, M. Polo

Ordre du jour :

- 01 : Bilan 2022
- 02 : Propositions pour les futurs thèmes à aborder

01 - Bilan 2022

22.1 - Proposition d'aménagement du Vieux Port :

Réalisé marquage au sol de places de stationnement dont une pour les PMR.

Il a été rappelé la proposition d'organiser les stationnements sur la raquette du Vieux port dans l'objectif de dégager la vue sur le Bassin dans le prolongement de l'allée Albert Pitres et de protéger les bancs des manœuvres des voitures par des racks à vélos.

22.2 - Proposition de création d'une zone de rencontre :

Réalisée de l'allée Pitres à l'allée des Cabanes. Dans ce secteur, les piétons empruntent la chaussée et bénéficient de la priorité sur les cyclistes et les cyclistes sur les véhicules. Zone limitée à 20km/h.

22.3 - Proposition d'aménagement d'une aire de stationnement pour les camping-cars :

Non réalisé ; nous avons proposé l'aménagement de l'espace à côté de l'ancienne gare mais après étude de faisabilité et concertation avec les Taussatois, le projet ne se fera pas.

Prévu, l'aménagement des toilettes du port par le Syndicat Mixte pour apporter un meilleur service aux camping-caristes qui resteront au même emplacement, en quantité limitée à 6 maximum. Ces toilettes, aux normes d'hygiène, seront libres d'accès et conçues en harmonie avec la Cabane des Arts.

22.4 - Proposition d'agrémenter le rond-point de Fontaine vieille :

Réalisé : des plantations ont été faites et le rond-point aménagé de tuiles chaulées et de bois flotté.

22.5 - Proposition de création de stationnements en bordure de la place de Courcy :

Réalisés : les stationnements balisés autour de la place sont utilisés par les riverains et les touristes.

22.6 - Proposition de réfection de la chaussée des allées Tamaris et Cabanes :

En cours ; la réfection est prévue dès que les chantiers engagés seront terminés, courant 2023 ainsi que le marquage au sol de la zone de rencontre avec une peinture adaptée....

En plus du marquage au sol, il conviendrait d'envisager des moyens physiques pour obliger les véhicules à ralentir, par exemple des chicanes. Il faut que la zone de rencontre soit plus lisible pour que l'automobiliste en soit conscient, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

22.7 - Réalisation d'un état des lieux des voiries de Taussat :

Actions permanentes : faire remonter les constats problématiques soit au Comité de village soit à la Mairie.

22.8 – Allée Dominique/Bd Charles de Gaulle/D3/Village des Lavandières :

En cours : suite à la réunion d'un groupe de travail le 02/12/22 ,les propositions sont remontées en Mairie . Nous attendons les retours en terme de faisabilité.

22.9 - Devenir de la boulangerie :

En cours : l'instruction du dossier avance positivement .laissant entrevoir une issue favorable à ce projet.

22.10 – Proposition d'un planning d'arrachage des spartines :

Réalisé : un arrachage manuel a été organisé conjointement avec l'association « Taussat Village » .Un arrachage mécanique est prévu début 2023 par le SIBA.

22.11 - Echelle du Masurat :

Réalisé :un escalier est en fonction, beaucoup plus pratique pour relier Taussat à Andernos en passant par la plage.

22.12 - Proposition de remettre deux bancs au port de Fontaine-Vieille :

En cours : installation de deux bancs (en résine imitation bois) au niveau du restaurant le « F des Fontaines », ainsi que des plantations d'arbustes ou d'arbres.

22.13 - Racks à vélos :

En cours : Afin de compléter les installations, nous demandons quelques racks supplémentaires à la plage des cabines et au port de Fontaine-Vieille, dans la mesure du possible.

22.14 - Plantations et gestion de la végétation :

Réalisé : square de la crèche/Dominique : l'arbre mort a été abattu après vérification. Un pin parasol a été planté.

En cours le dessouchage est prévu ainsi que la plantation de 3 chênes Tauzin.

22.15 - protection des espaces verts :

En cours : il faut empêcher matériellement les stationnements sauvages sur ces espaces, provoquant des dégradations et des risques d'incendie.

22.16 - Protection des arbres remarquables du village :

En cours : l'arbre de la Liberté planté en 1946 situé place de Courcy ainsi que 2 chênes centenaires situés sur le square à l'angle de la rue Dominique et de l'allée de la Crèche, 1 sur la place du Château d'Eau et la partie centrale boisée de la résidence du Vieux Port. Il faut empêcher le stationnement sur les racines de ces arbres.

22.17 - Eclairage public :

En cours : certains secteurs sont déjà coupés la nuit de 23h à 6h. Certaines rues reliées à la D3 ne pourront avoir qu'une diminution d'intensité lumineuse(faisabilité technique). Baisse d'intensité des panneaux lumineux durant la journée ;reste un problème technique pour le moment.

Réalisée : extinction des panneaux lumineux la nuit...

22.18 - Enfouissement des réseaux aériens :

En cours : dans la mesure du possible, enfouissement des réseaux , notamment au niveau de la Cabane des Arts. On ne peut que constater la multiplication des poteaux en rapport avec la fibre. Sur chaque partie de route à rénover, un enfouissement des réseaux est demandé (à budgétiser)

22.19 – Le centre de Taussat :

En cours : création de groupes de travail afin de mettre en place une concertation avec les Taussatois sur l'aménagement et la circulation du centre de Taussat. N'hésitez pas à faire vos propositions au comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr

- Les premiers logements des Belles de Taussat seront livrés avant la période estivale..

22.20 - Vérification des descentes vers la plage :

En cours : reprendre les descentes avec des pierres identiques et un scellement approprié. Désensabler l'allée Marguerite et interdire le stationnement au bout de l'allée Toulouse Lautrec. Prudence, nous touchons au domaine maritime.

Informations :

- L'ancien chantier nautique des Fontaines a été vendu.
- Chiens sur la plage : un arrêté municipal les interdit (même en laisse) du 1^{er} juin au 15 septembre. Un panneau l'indique aux descentes de plage.
- Une vidéo protection a été installée sur le Vieux Port et la place de Courcy ; elle est en fonctionnement.
- Le vieux port sera désenvasé courant mars 2023.
- La Cabanes des Arts prend du retard mais ouvrira avant l'été 2023.
- Les marchés nocturnes sont très appréciés par les locaux et les touristes, il est demandé d'étendre la période du 06/07 au 31/08/2023.
- La cabane des pêcheurs a pris du retard. La fin du chantier est prévue courant 2023.
- Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), les conditions sont les mêmes que l'an dernier (tarif/durée)

02 - Propositions pour les futurs thèmes à aborder en 2023 :

(ne sont pas classées par ordre de priorité)

- Suivre les dossiers en cours (et il y en a...)
- Une rencontre avec le Syndicat Mixte, le SIBA et la Mairie courant février pour échanger sur différentes questions : Nettoyage et ou restauration du muret, réhabilitation des toilettes (plan), entretien de la maline, procédé de curage du port, nomination d'un responsable de l'écluse...
- Création d'un accès pompier à la Ferme de Taussat au niveau de la gare. Il s'agira d'un passage fermé par une barrière manipulable uniquement par les pompiers.
- Un toboggan serait le bienvenu comme prochaine « installation jeu » sur la place de Courcy.
- Des bancs à côté de la cabane des arts entre les tamaris.
- Réintégrer une manifestation le 15 août place de Courcy ; se mettre en relation avec le CVL.
- Le panneau d'indication de l'Office de Tourisme et du sentier de randonnée à proximité du Shed n'est pas approprié sur un sentier littoral ; il conviendrait de le changer par un panneau en bois.
- Rond-point de Fontaine vieille : remplacer les coquilles d'huitres par une végétalisation adaptée (cistes ,tamaris...)
- Allée de la Crèche : route à vérifier car très abîmée et presque impraticable lors de pluies.
- Aménagement de la zone de rencontre avec des chicanes...

Divers :

- Merci aux commerçants pour les animations du printemps et de Noël.
- **La Fête de la Randonnée se tiendra le Dimanche 19 Mars 2023 au Bassin de Baignade de Lanton.**

Séance levée à : 20h00.